



16/12/2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2018

Ouverture de l'assemblée générale du club à 18h00 à la concession.

Membres présents par ordre alphabétique:

Mmes et Mrs BOURDAIS, CHEVEAU, CAPELLI, DESCUBES, DODE, DOUSSOT, FOURE J, FOURE M, HENRY, HUMBERT, LEGGERINI, PIETROLONGO

Excusés : Mmes et Mrs ESMINGER, LEFORT.

Absents : Mmes et Mrs DHILLIT, MIGLIORE, MANU, DELMAS

Nouvel adhérent : Candy PIETRALONGO à qui nous souhaitons la bienvenue.

POINT N°1 : Bilan des activités 2018

Merci aux organisateurs des différentes sorties et activités

Le planning des sorties a été suivi. Comme les années précédentes, les membres du club semblent satisfaits des activités proposées. Le style de sorties proposées, agrémentées de visite font l'unanimité.

POINT N°2 : Bilan financier

Le Président fait l'appel aux cotisations auprès des membres du club présents. La cotisation pour 2019 est maintenue à 20€ par moto/pilote. Il a été décidé à l'unanimité d'étendre la cotisation à 10€ supplémentaires pour les conjoints passagers (Pilote seul : 20€ - Couple : 30€).

Les membres excusés ou absents devront faire parvenir leur cotisation au trésorier, Éric PIETROLONGO (142 rue Amiral Cellier 83200 Toulon) avant le 15 janvier 2019.

Les membres ne désirant plus faire partie du club devront se faire connaître du bureau dans les meilleurs délais.

POINT N°3 : Renouvellement de poste

Renouvellement du poste de président: Jean-Gérard Henry occupant les fonctions de président depuis la création du club se représente pour un troisième mandat. Il est élu à l'unanimité.

Jean-Gérard annonce toutefois que ce mandat sera le dernier.

POINT N°4 : Démission

Un membre démissionnaire : Franck HOSTE

POINT N°5 : Réalisation de casquette « Club »

Il a été proposé aux membres du club la réalisation d'une casquette représentative du Road Spirit Club avec le logo RSC. Cette proposition a été retenue à l'unanimité. Jean-Gérard a fait les démarches auprès de fournisseurs pour réaliser des devis. Devis retenu : Casquette blanche à 7,50€ avec logo du club.

Jean-François et Valérie annoncent en séance que le coût de l'achat des casquettes pour les membres du club sera pris en charge par la concession. Nous les remercions pour ce geste bien sympathique.

Etat prévisionnel des sorties pour 2019 :

Le programme des sorties et activités pour 2019 a été établi. Les dates définitives seront proposées avant le 31 janvier 2019 et le planning sera transmis par mail et affiché sur le site internet du club



comme à l'accoutumée. Les modalités pratiques d'organisation de chaque sortie seront transmises au fur et à mesure.

Les membres du bureau font toutefois appel à toutes les bonnes volontés pour organiser ou apporter des idées d'organisation de sorties ou activités supplémentaires le cas échéant.

Comme l'année 2018, 2019 n'est pas propice aux sorties sur plusieurs jours. Toutefois, deux sorties sur des WE de trois jours sont tout de même planifiées.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- **Janvier :**
 - o Galette des rois le 12 janvier
 - o Bowling : Date à définir. Organisation à charge Jean Yves
- **Février :**
 - o Saint-Tropez : Musée de la gendarmerie
- **Mars :**
 - o Tourves (83): Domaine du Billardier : Repas spectacle et après-midi dansante (45€ par personne)- Organisation à charge Richard et Christine
- **Avril :**
 - o Villages perchés du var (83)
 - o WE de trois jours - samedi 20, dimanche 21, lundi 22 : Le Lubéron
- **Mai**
 - o 8 mai : Biot – souffleurs de verre
 - o 19 mai : Martigues
- **Juin**
 - o WE de trois jours - samedi 8, dimanche 9, lundi 1 : Lac de Serre Ponçon et col de la bonnette
- **Juillet**
 - o Plateau de Valensole
 - o Gorge du loup et visite confiserie Florian
- **Août :**
 - o Congés d'été. Pas de sorties club planifiées
- **Septembre :**
 - o WE en Avignon avec visite de la cité des papes
- **Octobre :**
 - o Lac d'Esparon
- **Novembre :**
 - o Cassis et route des crêtes

Les différents points de l'ordre du jour étant épuisés le président lève la séance à 19h45.

Nota : Merci à Jean-François et Valérie d'avoir accueillis les membres du club à la concession et permis, comme chaque année, d'organiser l'assemblée générale dans leurs locaux.

Le Président

Le Secrétaire